

**44050 - Information et orientation**

**Proposition d'attribution d'une  
subvention à l'Association de lutte  
contre la toxicomanie pour l'équipe  
mobile d'accueil et d'écoute des jeunes**

**Rapport n° CP/2019/281**

**Service gestionnaire :**

J350 - Service de la jeunesse et de la vie associative

**Résumé :**

Le Département du Bas-Rhin a affirmé sa politique jeunesse à travers le Plan d'actions Enfance Jeunesse Famille 2018-2023 (PAEJF), "Un avenir pour nos enfants" adopté par l'Assemblée plénière le 25 juin 2018 (CD/2018/021). Ce plan vient compléter le Plan Actions Educatives et Collèges (PAEC) adopté le 20 mars 2017 et confirmer l'ambition du Département pour construire l'avenir des jeunes Bas-Rhinois.

Dans ce cadre, le Département aide les jeunes à grandir pour contribuer à leur autonomie et leur donner confiance en l'avenir (Axe 5 du Schéma Enfance Jeunesse Famille).

Il est proposé à la Commission Permanente d'attribuer une subvention à l'ALT, pour permettre la poursuite de l'activité de l'équipe mobile d'accueil et d'écoute des jeunes dans le nord et l'ouest du département.

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider d'attribuer une subvention à l'Association de lutte contre la toxicomanie pour l'Equipe mobile des points d'accueil et d'écoute jeunes (PAEJ).

Pour rendre les jeunes autonomes et confiants dans l'avenir, le Département soutient des actions favorisant l'écoute de leur mal-être sur les territoires ne disposant pas des structures en capacité de répondre à ces besoins (Axe 5 du PAEJF ; délibération CD/2018/021).

L'activité de l'équipe mobile répond à la nécessité pour le Département de prendre en compte les jeunes les plus vulnérables, en souffrance psychique et relationnelle, que ce soit du fait de leur comportement, de leur situation familiale ou de leur environnement.

Ainsi, l'objet de l'équipe mobile de l'association de lutte contre la toxicomanie (ALT) est de mettre à disposition des professionnels qui vont aller à la rencontre des jeunes. Cette équipe intervient sur les territoires d'actions Nord et Ouest du département.

**L'activité de l'équipe mobile en 2018**

L'équipe mobile PAEJ se déploie sur les deux territoires d'actions Nord et Ouest. Elle est composée de 4 intervenants : une infirmière, deux psychologues et un assistant de service

social. Elle est basée à Haguenau et est ouverte du lundi au jeudi inclus en continu sur des plages horaires allant de 9H jusqu'à 20H.

### Les entretiens individuels

En 2018, 415 jeunes ont été rencontrés au cours de 1 354 entretiens. En 2017, ces chiffres étaient de 305 jeunes rencontrés et 903 entretiens réalisés. Soit entre 2017 et 2018, une augmentation de 36% du nombre de jeunes rencontrés et de près de 50% du nombre d'entretiens réalisés.

57,6 % des jeunes rencontrés sont âgés de moins de 15 ans, 24,8 % ont entre 15 et 18 ans et 17,6 % ont plus de 18 ans. L'âge maximum des jeunes pouvant être accueillis est de 25 ans.

Les problématiques rencontrées sont notamment : les difficultés d'adaptation au travail, l'absence de figure paternelle et les problèmes de comportement qui en découlent, le contexte familial difficile, l'expérience professionnelle traumatisante, l'addiction aux jeux vidéo, les relations conflictuelles entre parents et enfants, les difficultés relationnelles, le manque de confiance en soi, les victimes d'agression, les difficultés scolaires, le harcèlement, la consommation de cannabis.

L'équipe mobile rencontre également les parents (66 parents et 107 entretiens réalisés) ainsi que les professionnels (125 et 351 entretiens).

### Les actions collectives

L'équipe mobile est sollicitée par des partenaires pour mettre en œuvre des actions collectives : café parents au collège des Sources à Saverne ; groupe "Garantie Jeunes" avec la Mission Locale de Haguenau ; cafés parents au collège de Dettwiller ; cafés parents dans le Val de Moder à Reichshoffen et à Pfaffenhoffen.

### ***L'importance du réseau des partenaires***

L'équipe mobile intervient sur 27 points de contact et s'est déplacée à domicile à plusieurs reprises.

Les 27 points de contact sont les établissements scolaires (13 collèges et 4 lycées), les centres socioculturels, associatifs et services jeunesse (3), les lieux gérés par les collectivités territoriales (4), les missions locales (3).

Les jeunes rencontrés sont issus de 49 communes différentes.

Les partenaires qui orientent vers le PAEJ sont : les conseillers des missions locales de Saverne et Haguenau, les travailleurs sociaux des UTAMS de Saverne et Haguenau, les médecins libéraux, les gendarmes, le personnel de mairie, les assistantes sociales et infirmières des établissements scolaires, les conseillers principaux d'éducation, les secrétaires de collèges, les animateurs de centres socioculturels, les éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse.

### ***L'équipe mobile du point de vue qualitatif***

L'équipe mobile intervient de deux manières, en entretiens individuels et en actions collectives. Ces deux outils sont nourris par une pratique d'"**aller vers**" ; aller vers les partenaires : socio-éducatifs, médicaux, judiciaires mais aussi les élus locaux et surtout, aller vers les jeunes ou leurs parents. Cet "aller vers" amène l'équipe mobile à intervenir dans les espaces de vie des jeunes quels qu'ils soient, voire à domicile, pour certaines situations spécifiques. En allant directement à la rencontre des jeunes, l'équipe mobile permet le recours à un dispositif d'accueil et d'écoute à des jeunes qui manquent de moyens de mobilité en termes de transport.

Cette démarche est essentielle car elle propose une disponibilité rapide des professionnels et elle permet également de construire une proximité avec les partenaires et les jeunes.

Effets positifs de cette proximité mise en œuvre :

- **l'élaboration avec les professionnels des actions collectives qui soient pertinentes localement** : partenariat avec la Mission Locale d'Alsace Nord (action avec les groupes "Garantie Jeunes") ; cafés parents avec deux collègues autour des problématiques concernant les pratiques numériques ; intervention concernant l'usage des réseaux sociaux avec le Réseau Animation Intercommunal du Val de Moder ;
- **l'orientation en lien avec des partenaires après un entretien** pour des jeunes qui, a priori, ne relèvent pas d'une orientation classique socio-éducative ou psychologique ;
- **la disponibilité permettant à certains jeunes, pas suffisamment autonomes, de recourir à un dispositif d'accueil et d'écoute** : jeunes dont la mobilisation pour demander une aide quelle qu'elle soit est très fragile ;
- **la constitution d'un point de contact avec des jeunes qui ne trouvent pas ou peu d'orientations classiques** : de plus en plus de jeunes scolarisés en classes de SEGPA ou ULIS sollicitent les professionnels pour pouvoir aborder leurs questions et le rapport à l'autre qui font difficultés.

Au vu de l'augmentation de l'activité de l'équipe mobile mais aussi de la complémentarité de ses actions avec celles réalisées par le Département auprès des jeunes dans le champ de la prévention, il est proposé d'attribuer une subvention à l'ALT à hauteur de 8 000 € pour permettre la poursuite de l'activité de l'équipe mobile d'accueil et d'écoute des jeunes dans le nord et l'ouest du département.

Les commissions territoriales Nord et Ouest, réunies le 17 juin 2019 ont émis un avis favorable à ces propositions.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
14710	65-6574-33	9 600,00 €	9 600,00 €	8 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer une subvention d'un montant de 8 000 € à l'Association de Lutte contre la Toxicomanie pour le dispositif de l'équipe mobile d'écoute des jeunes, au titre de l'exercice 2019.*

Strasbourg, le 28/06/19

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'F' followed by 'BIERRY' in a cursive script.

Frédéric BIERRY